



N° de référence de l'Agence : 777777

Québec, le 14 février 2025

Cathryn Moffett
Directrice Environnement
Patriot Battery Metals
1801, McGill College, Suite 900
Montréal, Québec H3A 1Z4

<adresse de courriel caviardée>

OBJET : Description initiale du projet minier Shaakichiuwaanaan

Bonjour,

Le 14 février 2025, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) a reçu de Métaux de Batteries Patriot (le promoteur) une description initiale du projet minier Shaakichiuwaanaan (le projet). Le comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'AEIC et du Gouvernement de la Nation Crie, a déterminé que le projet satisfait à la définition d'un projet désigné aux termes de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) et que la description initiale du projet remplit les exigences du *Règlement sur les renseignements et la gestion des délais*.

Le comité d'évaluation conjoint organisera une période de consultation publique pour permettre aux instances autochtones, aux groupes autochtones, au public et aux autorités fédérales de cerner les enjeux liés au projet susceptibles de les intéresser ou de susciter des préoccupations. Tous les commentaires reçus au cours de la période de consultation publique seront publiés sur la page Internet du Registre canadien d'évaluation d'impact (le Registre) relative au projet.

Le comité d'évaluation conjoint s'efforcera de vous fournir, dans les dix jours civils suivant la clôture de la période de consultation publique, un sommaire des questions résumant les enjeux et questions soulevés. Ce document sera également publié sur le Registre. Le promoteur devra fournir une réponse à chacune des questions en expliquant comment il a l'intention d'y répondre.

.../2



